

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉALCAUSES TARIFAIRES
2014-2015 ET 2015-2016
DE GAZ MÉTRODOSSIER R-3879-2014
PHASES 3 et 4

GAZ MÉTRO

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

-et-

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

Intervenantes


AFFIDAVIT DE JACQUES FONTAINE

Je soussigné, Jacques Fontaine, Consultant, domicilié au 10 946, avenue de Rome, à Montréal-Nord (Québec) H1H 4P4, étant dûment assermenté, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je reconnais le rapport C-SÉ-AQLPA-0043 (Pièce SÉ-AQLPA-3, Document 1, Allègement réglementaire, Code de conduite, rémunération des CFR et planification des investissements) lequel a été préparé en collaboration par Monsieur Jean-Claude Deslauriers et moi-même et sous nos supervisions. Je reconnais également le rapport C-SÉ-AQLPA-0044 (Pièce SÉ-AQLPA-4, Document 1 - La cause tarifaire 2015-2016 de Gaz Métro) et la réponse à la demande de renseignement s'y rapportant (C-SÉ-AQLPA-0046, Pièce SÉ-AQLPA-4, Document 2), déposés au présent dossier, lesquels ont été préparés en collaboration par Madame Brigitte Blais et moi-même et sous nos supervisions.

2. Les éléments factuels qui sont contenus dans ces documents sont vrais au meilleur de ma connaissance.

Dûment assermenté devant moi, à Montréal, Et j'ai signé :
 ce 10 septembre 2015.


 COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
 JOLÈNE THOINNEAU


 Jacques Fontaine